

CINQUIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE BABACAR NDIAYE D'AFREXIMBANK

« L'Afrique doit combler son déficit scientifique et technologique pour tirer pleinement parti de la ZLECAf », déclare Ameenah Gurib-Fakim ancienne présidente de l'île Maurice

 P.3

Son excellence, la professeure Ameenah Gurib-Fakim, ancienne présidente de Maurice et lauréate du Prix L'Oréal-UNESCO 2007 pour les femmes et la science, a prononcé un discours incisif lors de la cinquième

conférence annuelle de l'African Export-Import Bank (Afreximbank) Babacar Ndiaye Conférence sur « l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans la transformation des économies africaines ». Elle a appelé les

dirigeants africains à combler le fossé scientifique et technologique de la région afin de tirer pleinement partie de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)...

SOMMET MONDIAL DES FILLES EN AFRIQUE

En rappel aux engagements, une feuille de route transmise aux dirigeants des pays participants

● « Il est important de prendre en compte les valeurs de nos sociétés pour ne pas faire de cette lutte une défiance ou une réclamation frontale », dit la PA Yawa Tsègan



REEVUE AFRICA'S PULSE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Togo parmi le TOP 5 des pays africains résilients au changement climatique et à la transformation économique P.6



SUSPENSION DES DÉMOLITION D'IMMEUBLES ET DE DÉGUERPISEMENT

Le président de la cour suprême prend une décision explosive qui suscite la controverse P.3



CINQUIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE BABACAR NDIAYE D'AFREXIMBANK

« L'Afrique doit combler son déficit scientifique et technologique pour tirer pleinement parti de la ZLECAf » déclare Ameenah Gurib-Fakim ancienne présidente de l'île Maurice

Son excellence, la professeure Ameenah Gurib-Fakim, ancienne présidente de Maurice et lauréate du Prix L'Oréal-UNESCO 2007 pour les femmes et la science, a prononcé un discours incisif lors de la cinquième conférence annuelle de l'African Export-Import Bank (Afreximbank) Babacar Ndiaye Conférence sur « l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans la transformation des économies africaines ». Elle a appelé les dirigeants africains à combler le fossé scientifique et technologique de la région afin de tirer pleinement partie de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La professeure Gurib-Fakim, prononçant le discours d'ouverture lors de l'événement phare annuel de la Banque, a dévoilé une série de statistiques qui ont montré que l'Afrique est loin derrière le reste du monde dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (ST). Seulement 0,1% de toutes les demandes de brevet sont enregistrées en Afrique, contre 65% en Asie et 25% en Amérique du Nord. L'Afrique ne participe que pour 2 % dans la recherche mondiale et de 1 % dans les dépenses de recherche. En outre, l'Afrique compte 11 chercheurs par million d'habitants tandis que les pays les plus performants au monde, comme la Corée du Sud et le Danemark, comptent entre 7 000 et 8 000 chercheurs par million d'habitants. « Comment un continent avec la plus grande part de terres arables, un continent avec la population la plus jeune, un continent qui a alimenté toute la révolution industrielle mondiale, un continent qui a contribué à stimuler l'industrie de la téléphonie mobile, un continent qui est à l'aube de soutenir la transition énergétique mondiale vers une technologie plus verte avec un grand stock de gisements de terres

rare acceptent des statistiques aussi lamentables ? », a-t-elle demandé.

Elle a imputé la négligence de la science et de la technologie aux résultats peu flatteurs du développement. « Le déficit d'investissement dans la science et la technologie et l'absence d'infrastructures économiques et scientifiques ont sapé le processus de transformation économique tant au niveau structurel que sectoriel. Les conséquences de ce déficit ont été importantes et incluent une dépendance continue au modèle colonial d'extraction des ressources, largement responsable du piège débilissant de la pauvreté et du piège de la dépendance à l'aide. » L'ancienne présidente a fait remarquer que l'échec de l'Afrique à progresser dans les domaines de la science et de la technologie a été aggravé par la fragmentation de ses marchés. Elle a salué la création de la ZLECAf pour avoir surmonté cet obstacle et créé le plus grand marché unique au monde. Cependant, la transformation économique anticipée par le marché du libre-échange dépend du fait que l'Afrique « comble son écart scientifique et technologique avec le reste du monde » et « produise durablement le bon ensemble de compétences pour développer le commerce extra et intra-africain ». Cela nécessitera une collaboration et des partenariats pour créer les conditions propices au développement de centres d'excellence sur le continent. Les universités, les gouvernements et le secteur privé, a-t-elle fait valoir, devraient collaborer beaucoup plus étroitement pour s'assurer que le financement est là et que les conditions permettant à la science de prospérer soient mises en place. À cet égard, elle a salué le rôle de leadership joué par Afreximbank dans le domaine médical où la Banque soutient la croissance des industries pharmaceutiques et la création d'un

centre médical d'excellence. La professeure Gurib-Fakim a rappelé que le rôle croissant de la technologie qui imprègne tous les secteurs et industries et stimule la croissance était irréversible. Elle a salué les succès de l'Afrique dans certains domaines comme les paiements via le mobile (mobile banking), donnant l'exemple de M-Pesa qui a été adopté dans le continent après avoir été lancé au Kenya. Elle a également fait l'éloge du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) d'Afreximbank, qui est conçu pour faciliter les paiements pour le commerce transfrontalier en devises africaines et atténuer les contraintes de liquidité. Mais l'un des principaux défis, a-t-elle déclaré, est la fuite des cerveaux continue des scientifiques les plus brillants et les meilleurs d'Afrique. Elle a encouragé les secteurs privés et public à investir beaucoup plus dans l'éducation, la recherche et le développement. « Chaque jeune Africain a le potentiel d'être un scientifique, d'innover et de devenir compétitif à l'échelle mondiale », a-t-elle déclaré. De son côté, le professeur Benedict Oramah, président du conseil d'administration d'Afreximbank, a déclaré que bien que l'Afrique ait obtenu son indépendance il y a six décennies, elle n'a néanmoins pas réussi à s'émanciper économiquement. Il a ajouté que l'échec de l'Afrique à sécuriser les équipements liés au Covid-19 tels que les masques faciaux et les ventilateurs, montre que le continent doit commencer à fabriquer ses propres produits technologiques. Le président a en outre souligné que « si la ZLECAf était une condition nécessaire à la transformation des économies africaines, elle n'était pas suffisante, en particulier dans un monde où le commerce a été largement tiré par les produits manufacturés à grand con-

tenu technologique ». Parmi l'ensemble des contraintes qui minent la capacité de la ZLECAf à réaliser son plein potentiel, aucune n'est aussi critique que de combler le fossé scientifique et technologique de la région. Il a précisé : « Les pays les plus compétitifs au monde sont également ceux qui sont à la pointe des TIC, de l'innovation, de la recherche scientifique et du développement. L'Afrique ne peut pas rester en queue de peloton. Il a également souligné la nécessité de favoriser la collaboration entre la recherche et l'industrie afin d'améliorer davantage la croissance et l'impact sur le développement des découvertes scientifiques dans la région. Le président de la Banque a déclaré que l'Afrique comptait autrefois certaines des cités-États et des royaumes les plus riches et les plus industriels – ce qui a été oublié par le reste du monde. Il a cité l'explorateur portugais Pedro Alvares Cabral qui, dans les années 1500, a débarqué sur la côte de la Tanzanie et a trouvé une terre pleine de riches marchands. Il a également fait référence à Lourenco Pinto, un autre portugais, qui a noté que la capitale du Royaume du Bénin dans le Nigeria d'aujourd'hui, était plus grande que Lisbonne et à la fois industrielle et riche. La professeure Sarah Anyang Agbor, commissaire aux ressources humaines, à la science et à la technologie à la Commission de l'Union africaine (CUA), a évoqué les plans continentaux visant à stimuler la science et la technologie en Afrique. La CUA a mis en place sa Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique 2024 (STISA-2024) qui vise, entre autres, à promouvoir la création et la modernisation d'institutions de recherche. Le plan s'inscrit dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), a-t-elle déclaré. Le Dr Hippolyte Fofack, économiste en chef d'Afreximbank, a conclu l'évé-

nement en faisant écho aux déclarations du professeur Oramah selon lesquelles « l'Afrique était l'épicentre et le berceau de l'astronomie et des mathématiques ». Il a fait référence à la communauté Dogon au Mali qui, pendant des siècles, était pleinement consciente de l'existence d'une étoile invisible, Sirius B, bien avant qu'elle ne soit découverte par les astronomes occidentaux en 1970. « L'écart scientifique et technologique actuel de l'Afrique avec le reste du monde est une anomalie historique », a-t-il ajouté. Cependant, le Dr Hippolyte Fofack a salué les efforts en cours (bien que toujours marginaux) de la part des institutions publiques et privées pour intégrer la science et la technologie dans la région. Il a ajouté qu'Afreximbank a longtemps défendu la technologie et l'innovation en tant que moteurs importants de la croissance économique et de la transformation structurelle de l'Afrique. Remettre l'Afrique sur la voie de la renaissance scientifique est une condition sine qua non pour la renaissance économique et la transformation structurelle du continent. Lebo Mashile, poète et écrivain sud-africain, a ouvert la conférence avec un poème qui a abordé divers thèmes de l'histoire africaine et l'interaction du continent avec le reste du monde. Répondre à la question fondamentale : Qui sommes-nous ? Joyce Babatunde, l'artiste camerounaise, a conduit l'animation musicale. La série de conférences Babacar Ndiaye, lancée par Afreximbank il y a cinq ans, honore le rôle fondateur joué par le Dr Babacar Ndiaye dans la création d'Afreximbank. En tant que président de la Banque africaine de développement de mai 1985 à août 1995, il a défendu la création de plusieurs grandes institutions continentales pour stimuler le processus de croissance économique et de transformation structurelle des économies africaines.....

FACILITÉS DOUANIÈRES AU PORT AUTOMNE DE LOMÉ

L'OTR en mission d'information au mali

Les facilités douanières accordées aux marchandises en provenance ou à destination du Mali ont été présentées à Bamako par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Des explications ont été don-

nées aux opérateurs économiques maliens sur les différentes facilités mises en place par l'Office. Il s'agit pour la délégation de l'OTR qui s'est déplacée dans la capitale malienne de mieux expli-

quer les fonctionnalités et les caractéristiques des opérations fiscales notamment du Port Autonome de Lomé. Semaine écoulée, le Port Autonome de Lomé avait mené ce même exercice à l'endroit de

ses usagers burkinabé. Cette tournée du fisc en collaboration avec le secteur maritime togolais, vient apporter plus de clarification aux différents partenaires, notamment ceux des pays de l'in-

terland sur les différentes réformes et innovations de ces dernières années dans le secteur. La plupart de ces réformes visent à consolider le statut de leader du port de Lomé, notamment, en matière de transbordement et de corridor préférentiel.

SUSPENSION DES DÉMOLITION D'IMMEUBLES ET DE DÉGUERPISEMENT

Le président de la cour suprême prend une décision explosive qui suscite la controverse

Le corporatisme des magistrats est au centre des préoccupations du nouveau président de la cour suprême M. Abdoulaye Yaya. La tentative de reprise en main de certaines dérives dénoncées par M. Yaya était saluée par nombre de justiciable qui ont vite crié à un saveur au regard des manquements graves de certains magistrats véreux. Mais l'opinion avait jugé trop figurative les multiples sorties médiatiques de M. Yaya qui ne sont pas suivies d'actes tangibles. Une dernière sortie en fin de semaine dernière pourrait inaugurer l'avènement d'un passage d'effet d'annonce aux actes concrets et tangibles. Mais quel ne fu pas l'étonnement de bon nombre de justiciable qui estiment que la décision de suspension de démolition et de déguerpissement était explosive et suscite au sein de la population des opinions très controversées.

Beaucoup sont ces juristes qui questionnent la notion de compétence dans l'abrogation d'un article du code pénal ou code de procédure pénal par des considérations d'opinions et d'humeurs comme le laisse entrevoir la démarche de M. Yaya. Même en sa qualité de patron du pouvoir judiciaire, il n'a pas compétence. Il contraint ainsi les juges qu'il soit à la cour d'appel ou à la cour suprême à déclarer également leur incompétence sur les dossiers soumis à leur jugement. Les gens qui se sont organisés et professionnalisés dans l'accaparement des terrains en érigeant des immeubles vont continuer de plus belle car rassurer et persuader que personne ne viendra les inquiéter. Cette démarche est contraire aux propositions de l'article 714 du nouveau code pénal qui situe l'occupation frauduleuse et qui n'a pas subi de modification. Cette décision a des conséquences sur le code pénal, code civil et réduit les pouvoirs des juges. Un juge saisi doit se prononcer. Quand on parle de procès, c'est qu'il y a un jugement avec forcément un gagnant ou un perdant. Si la finalité pour le juge d'ordonner en matière immobilière, c'est d'ordonner soit l'expulsion soit la démolition. Dans ce cas de figure, si ça décision ne sera pas exécutée à quoi bon le saisir à quoi bon pour lui de se prononcer. La conséquence directe un retour à la lenteur et à la lourdeur des procédures pour lesquels on avait in-



vesti des milliards. On va assister de plus belle aux renvois sur renvoi puisque le juge n'a pas de parcelle pour se prononcer sur une affaire à lui soumise en espérant avoir des éléments alternatifs pour statuer. En tout état de cause c'est le justiciable qui sort perdant. La grande interrogation, c'est de savoir si Yaya lui-même n'a pas rendu des décisions dont le motif est acté sur la démolition ou l'expulsion ?

Par rapport aux constructions, actuellement les briques se vendent, et en une journée on peut ériger un grand édifice. Le temps qu'il statue sur une cessation de travaux qui est pour l'heure suspendue, la personne s'est déjà installé confortablement surtout quand celle-ci sait qu'il est dans un mauvais rôle et fait un passage en force. Ça devient un parcours de

combattant surtout avec le circulaire du ministre qui plus ou moins semble être raisonnable en sa qualité de ministre de la justice contrairement aux injonctions du président de la cour suprême qui est l'autorité supérieure des magistrats d'une part mais acteur de la chaîne judiciaire. Mais vu que son institution est une alternative de recours, sa décision met en mal la fluidité des dossiers pendants devant les autres juridictions.

Il y a des affaires pendantes au niveau de la cour suprême. Est-ce qu'il ne va pas se prononcer sur ces décisions ? Sur quelle base sans modification d'un texte de loi pour permettre à ces propos d'avoir force de loi. Les juges ne rendent pas des décisions sur les humeurs. Et si tel est le cas, et connaissant le parcours d'un juge, il est

fondé sur tout un parcours juridique.

Si son intention serait d'assainir la corporation ou ce pouvoir judiciaire mais les actes et faits ne le prouvent nullement. Sa sortie ne concerne pas seulement les juges mais à des répercussions sur les procureurs qui signent les réquisitions en vue de mettre à la disposition des huissiers de justice la force publique laquelle force assiste ces huissiers dans l'exécution des décisions de justice rendues. Et ce sont eux même qui ordonnent à tout officier en recommandant de prêter main forte lorsqu'ils seront légalement requis. Dans le passé, les huissiers se levaient pour voir les officiers en vue de les assister sans réquisition. Aujourd'hui c'est soumis à une procédure rigoureuse et strict qu'eux même contournent en signant des contre réquisitions ou des réquisitions parallèles par des dérives autoritaires et arbitraires.

A notre connaissance, avant d'assister l'huissier lors de la démolition que ce soit la gendarmerie qui fait des sommations soit la police qui fait des enquêtes et font un rapport au ministère et c'est en fonction de ça qu'on autorise la police ou la gendarmerie à assister l'huissier et l'effectif à déployer est fonction du rapport soumis au ministère.

Quand il s'en prend à cette force notamment la police et la

gendarmerie, quelle est sa part de responsabilité dans les décisions que les juges rendent. Sa décision ambiguë ne met pas la différence entre une expulsion liée à une affaire foncière et celle liée à un locataire et son propriétaire. S'il généralise, il encourage les locataires à ne pas honorer leur engagement. S'il interdit à la force publique de prêter main forte aux décisions de justice, c'est que les soit transmis des procureurs ne seront pas exécutés donc c'est une manière subtile d'encourager la délinquance. On ne sait pas s'il a consulté les procureurs généraux en ce qui concerne la cour d'appel, les procureurs de la république pour les tribunaux, les présidents des tribunaux, les présidents des cours d'appel, et même s'il l'aurait fait cette énième sortie médiatique est une fois de plus mal placée et renforce les opinions qui estiment que Yaya est dans la figuration. Si c'est le ministre qui prend une telle décision comme ce fut le cas avec sa circulaire problématique on pouvait plus ou moins comprendre puisqu'il serait dans son rôle. Mais lui-même juge, puisqu'il connaît lui-même des recours judiciaires. Ça ne convainc pas.

Le juge rend la justice au nom du peuple togolais car motivant sa décision sur des lois de la république.

Dans ce parcours obsessionnel du président Yaya contre le corps de la magistrature peine en tout cas pour l'heure à donner des résultats probants mais à une forte propension à galvauder le pouvoir judiciaire dont lui-même est issu.

Adam

REEVUE AFRICA'S PULSE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Togo parmi le TOP 5 des pays africains résilients au changement climatique et à la transformation économique

La revue Africa's Pulse de la Banque mondiale, spécialisée dans l'analyse des enjeux économiques de l'Afrique, a publié, le 6 octobre 2021, un rapport préliminaire sur l'adaptation des pays africains au changement climatique et à la transformation économique.

En matière de résilience économique, il ressort de ce document que les pays d'Afrique subsaharienne devraient sortir de la récession causée par la crise sanitaire avec une croissance positive, eu égard à la politique monétaire et bud-



gétaire et aux taux d'inflation dans tous les pays de la région.

De manière générale, le

soutien budgétaire des gouvernements africains à leur économie en réponse à la crise sanitaire est estimé en

moyenne à 2,8% du Produit Intérieur Brut (PIB) alors que le niveau de croissance post Covid-19 attendu est de 3,3% pour 2021.

Au Togo, les mesures déployées en réponse à la pandémie représentent 6,8 % du PIB. Selon le classement établi par la Banque mondiale, notre pays se place en cinquième position derrière l'Ile Maurice, la Guinée Bissau, les Seychelles, le Rwanda et devant l'Afrique du Sud.

Ces résultats sont la preuve de la pertinence des initiatives et des choix opérés par le gouvernement togolais

en vue de résister au choc de la crise sanitaire et préparer la résilience de l'économie.

En effet, depuis le début de la crise sanitaire, le Togo a adopté une trajectoire différente, en décidant d'investir dans les secteurs porteurs. Cette option a permis au pays d'être beaucoup plus résilient et de mieux amortir les effets de la pandémie.

Le gouvernement togolais multiplie les efforts pour l'amélioration continue de la performance dans la gestion des finances publiques et le renforcement de l'efficacité de la gouvernance économique.

FOIRE EXPORT GATEWAY TO AFRICA À ISTAMBUL

PORTFOLIOS et ses partenaires Turcs annoncent l'évènement

Nous annonçons dans l'une de nos récentes publications que la venue du Président Turc au Togo le 19 octobre dernier est une grande opportunité et augure d'un souffle nouveau et plus vertueux pour les hommes d'affaires togolais. Je crois que une semaine après les lignes ont commencé à bouger et militent amplement en faveur de nos dires et écrits. Sans faire de propagande d'idéologie, nous pouvons dire sans nous tromper que le Président de la République Faure Gnassingbé a vu juste en œuvrant avec l'ardent désir pour un rapprochement de nos deux pays. Il ne pouvait en être autrement au regard de sa propension et son désir obsessionnel de faire du Togo un hub logistique et de prouver et acté le caractère émergent du Togo. Désormais, nombreux sont ces signaux qui le prouvent à satiété.

Même si PORTFOLIOS présidé par Aleph Lawson n'est pas à son premier forum, celui d'Export Gateway augure et acte ce lien commercial fort où les acteurs commerciaux et les hommes d'affaires du Togo et de la Turquie auront l'opportunité en tout cas pour ceux qui veulent explorer les opportunités qu'offre la ligne Turc d'y prendre part. Une fenêtre ouverte pour corroborer les dires du Président Turc Erdogan qui estimait lors de son passage qu'il va œuvrer « Dans le cadre du Plan National de Développement 2018-2022, les sociétés turques sont prêtes à vous accorder leurs contributions pour les investissements dans des domaines du tourisme, la fourniture de l'énergie, et la construction des infrastructures a promis le président Turc ».

Sur le plan économique, les deux Chefs d'Etat avaient exprimé l'ardente nécessité de renforcer encore et de diversifier les échanges commerciaux entre nos deux pays. La coopération économique, bien qu'elle ne soit pas au niveau

souhaité, a atteint selon le Président Turc Tayyip Erdogan, un volume de 148 millions de dollars en 2020. Et elle doit se renforcer dans plusieurs domaines. PORTFOLIOS et ses partenaires offrent donc l'opportunité aux hommes d'affaires togolais de concrétiser ses annonces de bonnes intentions exprimées par nos deux Chefs d'Etats par le Forum Foire Export Gateway To Africa à Istanbul (TURQUIE) du 02 au 05 décembre prochain 2021 prochain.

Mieux connaître les actifs de PORTFOLIOS en matière d'organisation de Forum avec la Turquie

Tout est parti d'une visite d'affaire qu'il a effectué en Turquie il y a quelques années le promoteur du Forum international des affaires Togo -Turquie, initié en 2019 et qu'il en fait un creuset d'incitation pour plus d'attrait des hommes d'affaires togolais sur la ligne Turc. M.Aleph Lawson puisque c'est de lui qu'il s'agit a mis le pied sur l'accélérateur pour magnifier et faire découvrir les oppor-

tunités et potentialités qu'offre cette ligne.

La volonté exprimé quelques années plus tard et intensifié par la venue du ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et et des togolais de l'extérieur le Pr Robert Dussey vont inciter beaucoup d'entreprises togolaises à croire à cette offre généreuse de M. Aleph qui vient à point nommé en un moment où le pays était au centre de toutes les attentions vu les réformes engagées. Une attitude qui trouve tout son sens et un écho favorable vu que dans la balance commerciale de la Turquie, l'Afrique ne pèse pas très lourd au début des années 2005. Le continent était à moins de 10% de ses exportations contre 56% vers l'Europe et 26% vers l'Asie.

Ce Forum mis en mal par la crise sanitaire de la Covid-19 et qui a eu raison sur son rythme en un moment où il avait commencé par connaître une nette amélioration ne va pas entacher l'engagement de son promoteur.



Le PDG de PORTFOLIOS va organiser le Forum international des affaires en mars 2021 et qui a cristallisé les regards sur les potentialités industrielles. Il ne désarme pas, en septembre 2021 notamment du 14 au 18, il organise le Forum International des affaires. Il offre par cette vitrine l'opportunité et une alternative aux hommes d'affaires togolais en pleine crise sanitaire.

Avec ses partenaires CNR Holding qui se trouve être la plus grande structure organisatrice des foires Turc et qui capitalise 35 ans d'expérience

, DEIK qui regroupe les plus grandes entreprises et industries Turc et IAE qui est l'une des organisations mondiales des organisations de Foire et Forum, il est annoncé une foire Export Gateway To Africa à Istanbul du 02 au 05 décembre 2021 prochain.

Cette dynamique de PORTFOLIOS à l'œuvre est, en revanche, très impressionnante et trouve une réponse actuelle pour optimiser le financement de plusieurs projets notamment dans le Plan National de Développement (PND) et la feuille de route du gouvernement 2020-2025.

PROFIL DU VISITEUR

- Africains:
 - Importateurs
 - Producteurs
 - Grossistes
 - Distributeurs
 - Organismes
 - Gouvernementaux
- Associations
- Unions
- Entreprises
- Diplomates
- Agences
- Fédérations
- Autres

PROFIL DU PARTICIPANT

- Textile d'intérieur & Meubles
- Textiles, Vêtements & Chaussures
- Nourriture & Boissons
- Machines de Transformation des Aliments & Emballage
- Machines & Equipements de Machines
- Agriculture & Machines Agricoles
- Construction & Matériaux de Construction
- Marbre & Machines à Marbre
- Technologies Environnementales & Énergie
- Fraiseries & ses Technologies
- Santé Dentaire & Santé Bucco-Dentaire & Equipements Médicaux
- Cosmétiques & Produits de Soins Personnels
- Produits d'Hygiène & de Nettoyage
- Céramique, Cuisine, Equipement de Salle de Bain
- Tourisme & Equipement d'Hôtel

FORFAIT DE PARTICIPATION

- Assurance voyage
- Visa
- 04 jours d'hébergement
- 03 nuitées hôtel 5 étoiles
- Restauration
- Services de transfert
- Visite des usines
- Guide pour shopping
- Cargo
- Participation à la foire
- Rencontre B2B

ISTANBUL - TURQUIE

TO AFRICA

02-05 Décembre 2021

CNREXPO
Istanbul Expo Center
Centre de Foire d'Istanbul CNR EXPO

ISTANBUL - TURQUIE
Autres pays: Aleph LAWSON promoteur de la foire +228 90 92 95 59 / +228 93 96 12 23
tél: +232 78 88 1 06
www.exportgatewayafrica.com

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉDUCATION

L'Association APEP au chevet des pensionnaires de l'ONG ANGE

Favoriser un accès pour tous les enfants à l'éducation, c'est ce qui a motivé l'Association Artistes Paix Entre les Peuples (APEP) à faire un don de fournitures scolaires aux Amis Pour Une nouvelle Génération des Enfants (ANGE). Ce ONG qui œuvre pour le respect des droits de l'enfant accueille les enfants des rues et des plages à Lomé ainsi que les jeunes de la brigade pour mineurs.

Ce don permettra aux bénéficiaires de faire une bonne rentrée scolaire 2021-2022 comme les autres. A indiqué Akué Akokoé ; trésorier général de l'APEP.

Selon M. Aïhonou Agbégnigan Secrétaire général de l'APEP, nous voulons acter à travers ce geste, notre part de contribution à accompagner l'ONG ANGE dans ses œuvres de chaque jour pour promouvoir une éducation de qualité pour tous au Togo.

Il a encouragé les enfants à

apprendre leurs leçons pour réussir en fin d'année, à cultiver l'excellence pour pouvoir assurer la relève de demain.

Dans ce sens, nous nous sommes munis de cahiers, des bics, des crayons, bref des matériels didactiques pour une rentrée des classes des enfants démunis dont l'ONG ANGE offre une nouvelle vie.

Dans son intervention de circonstance, M. N'soukpé Jérôme, responsable du centre



d'accueil de l'ONG ANGE a indiqué que l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. C'est la base de tous. Ce don de nos amis de l'APEP nous reconforte

et va nous aidé à assumer à nos pensionnaires une rentrée scolaire. Nous leur promettons d'en faire bon usage et d'obtenir des résultats probants en fin d'année. Au nom de tous les bénéficiaires,

un pensionnaire de prénom Koffi a remercié les donateurs pour leur engagement à offrir de meilleures conditions d'études à tous les enfants. « Je suis très heureux d'avoir bénéficié de ces kits scolaires. Je dis merci, merci encore. Ma prière est que l'Éternel bénisse les donateurs à pouvoir perpétuer cette action. Je promets réussir, pour mon honneur », a-t-il laissé entendre.

Le directeur du groupe C EPP Kpotémé, M. Kokou Djagni, au nom de ses collègues, a exprimé sa reconnaissance au donateur pour sa générosité en faveur de l'établissement et des enfants en situation de vulnérabilité. Il a fait valoir qu'avec ce geste, il espère que les enfants entameront la rentrée avec sérénité.

COUP DE FORCE AU SOUDAN

Une preuve de plus de la démocratie de façade en Afrique

Des hommes armés ont arrêté, tôt ce lundi 25 octobre au matin, plusieurs dirigeants soudanais, dont le Premier ministre, après des semaines de tensions entre les autorités militaires et civiles de transition. Suivez en direct l'évolution de la situation.

Le général soudanais Abdel Fattah al-Burhan a annoncé la dissolution des autorités de transition et a décrété l'état d'urgence. Tôt ce matin, l'armée soudanaise avait arrêté plusieurs dirigeants civils

de la transition dont le Premier ministre Abdallah Hamdok.

• Depuis l'aube, de nombreux manifestants sont dans les rues de Khartoum alors que les syndicats appellent à la désobéissance civile. L'armée a tiré « à balles réelles » sur des protestataires devant les quartiers généraux de l'armée en fin de matinée.

• L'Union africaine fait part de sa « profonde consternation », l'ONU condamne le coup d'État et

l'Union européenne appelle à éviter « un bain de sang » : la situation au Soudan suscite de nombreuses réactions à l'international.

Pour le récapitulatif des événements, nous utilisons les heures françaises (TU+2).

19h30 : Plus de 80 blessés et au moins cinq morts selon notre correspondant sur place, Elliot Brachet. La nuit est tombée à Khartoum où les rues sont actuellement plutôt calmes, alors que des tirs se faisaient encore entendre en fin d'après-midi.

18h30 : Lors de son inter-

vention télévisée, le général Abdel Fattah al-Burhan a par ailleurs annoncé neuf mesures pour « corriger la trajectoire de la révolution ».

1- Décréter l'état d'urgence dans l'ensemble du pays.

2- S'engager à appliquer ce qui a été décidé dans la déclaration constitutionnelle pour la période de transition en 2019 et l'accord de paix du Soudan signé à Juba en octobre 2020.

3- Suspendre les articles n°11-12-15-16-24-71 et 72 de la déclaration constitutionnelle tout en s'engageant à respecter les accords internationaux

signés par le gouvernement provisoire.

4- Dissoudre le Conseil souverain de transition et rémercier ses membres.

5- Dissoudre le Conseil des ministres et tous les membres du gouvernement.

6- Démettre de leurs fonctions les gouverneurs des États.

7- Démettre de leurs fonctions, les ministres d'États et vice-ministres.

8- Les directeurs généraux dans les ministères et dans les États seront chargés de faire tourner la roue du travail.

9- Suspendre le travail du comité chargé du démantèlement de l'ancien régime.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le cadre de l'opérationnalisation effective du Poste de Contrôles Juxtaposés (PCJ) de Nœpe-Akanu et de la redéfinition du corridor Abidjan-Lagos,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs économiques qu'à compter du 1er novembre 2021, les opérations de débarrasement de marchandises en transit, au départ ou au passage du Ghana à destination du Togo ou d'autres pays sont impérativement dirigées au Poste de Contrôles Juxtaposés de Nœpe-Akanu.

Sont ainsi visées, les marchandises chargées dans les ports, usines, entrepôts ou autres installations similaires en provenance du Ghana.

Il en est de même du transit douanier de marchandises au départ ou en provenance du Togo à destination du Ghana ou d'autres pays.

En ce qui concerne le trafic des marchandises diverses schématisé sur le marché géographique régional, après des acquits Es formalité de débarrasement, sont dirigées à la Civil ou des Opérations Douanières de Kpodjédjé et au bureau de Lomé de Nœpe.

Le Commissaire Général compte sur le respect scrupuleux de présents avis.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2021

Le Commissaire Général absent, p.i
Le Commissaire des Douanes et Trésor absent, p.i

Kwawo A. K. ESSIEN

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

POSTE TOGOLAIS DES RECETTES



BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS



La passion de construire

TYR GROUPE BTP

159 rue Amou-oblo Tokoin-Trésor 08.BP.8689
Lomé: Tél: +228 90 27 53 15 / 98 18 19 32

CLÔTURE DU SOMMET MONDIAL DES FILLES EN AFRIQUE

En rappel aux engagements, une feuille de route transmise aux dirigeants des pays participants

« Il est important de prendre en compte les valeurs de nos sociétés pour ne pas faire de cette lutte une défiance ou une réclamation frontale » dicit la PA Yawa Tsègan

Le Sommet mondial des jeunes filles en Afrique placé sous le haut patronage du Président de la République togolaise Faure Gnassingbé a connu son épilogue. En présence de la première Dame du Burkina Faso, Sika Kaboré, des membres du gouvernement et des organisations de la société civile, l'événement a été clôturé par la Présidente de l'Assemblée Nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, au nom du Président de la République. Plus de 5000 participants issus de plus de 50 pays ont pris part à l'événement en présentiel et en ligne. Les différentes organisations de filles de la CEDEAO et de la CEEAC ont pris une part active aux 12 sessions qui ont meublé ce 4e Sommet mondial des filles que la capitale togolaise a abrité. L'évènement balise ainsi la voie à la création d'un espace multiculturel et intergénérationnel pour les filles du monde entier, afin de leur permettre d'interagir et de décider des changements profonds qu'elles souhaitent dans leurs environnements.



Photo de famille



La PA remettant un certificat à une participante

La Présidente de l'Assemblée nationale a fait remarquer à l'ouverture du sommet que « Certes, il est important de prendre en compte les valeurs de nos sociétés pour ne pas faire de cette lutte une défiance ou une réclamation frontale avec pour objectif de créer des antagonismes dans nos sociétés, mais plutôt de soutenir les efforts collectifs dans le respect des différences. Sachez utiliser les ressources numériques illimitées et à portée de main avec intelligence et distinguer le vrai du faux. Nous vivons dans un monde d'infinies possibilités, je vous fais confiance, car vous êtes la « génération égalité ».

Une feuille de route à soumettre aux plus hautes autorités des différents pays a été élaborée.

Un évènement historique tenu pour la première fois en Afrique qui a permis aux jeunes filles de faire valoir leurs droits, écouter les engagements de la part des autorités, mobiliser mais aussi participer au débat les concernant afin de pouvoir vivre dans un

monde plus juste et égalitaire comme nous le souhaitons toutes et tous.

Dans les échanges, on peut noter assez d'avancée en matière de protection et de promotion des droits des filles dont entre autres :

- Centre d'accueil et d'orientation des filles en situation de vulnérabilité et la Gratuité des méthodes contraceptives pour les jeunes au Burkina

- La présence des femmes dans les instances de prise de décision au Togo

- L'implication des femmes dans toutes les politiques développées, la promotion de l'égalité genre et la lutte contre les violences basées sur le genre par l'UE

- Les programmes intégrés et participatifs pour les jeunes développés par Plan International

- L'accompagnement des initiatives entrepreneuriales des femmes et jeunes par ORABAK ET ECOBANK pour ne citer que ceux-ci entre autre.

« Nous nous réjouissons de

toutes ces avancées en matière du respect fondamental de nos droits, mais nous demandons encore plus parce que les actions sont encore insuffisantes » a fait remarquer la représentante des jeunes filles.

C'est pourquoi nous recommandons et exigeons en nous basant sur les différents engagements qui ont été pris lors de ce sommet :

- La Mise place de la chaîne de protection contre toutes les formes de violences à l'égard des filles et des jeunes femmes

- Harmonisation des textes de lois et leur mise en œuvre effective à tous les niveaux,

- L'écoute l'implication et la prise en compte des actions des structures de jeunes

- La mise à disposition des services sanitaires adaptés

- Notre implication dans la mise en place du parlement des jeunes.

A travers vous Honorable madame la présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Nous vous demandons de bien vouloir transmettre cette note de recommandation à tous les gouvernements présents ici ou pas pour qu'ensemble nous fassions du respect des droits des filles une réalité dans nos différents pays.

« Nous partons d'ici le cœur rempli d'engagement en faveur d'un monde égalitaire plus juste en faveur des filles. Je voudrais exprimer ma reconnaissance aux autorités et aux différentes personnalités qui les ont écoutées avec une grande ouverture. Tous ceux qui sont dans cette salle et tous ceux et celles qui sont en ligne ne sont motivés par une seule chose ; une société juste, une société sereine, une société apaisée dans laquelle toutes les filles du Nord au Sud, de



Mme Awa Faliba directrice pays de Directrice pays de Plan International Togo



Prof Anaté, pôte Coeur solidaire

l'Est à l'Ouest ont le droit et l'accès à l'éducation, au leadership, aux décisions qui les concernent et enfin à l'épanouissement », a déclaré Awa Faly Ba, Directrice pays de Plan International Togo. La Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, représentant le Président de la République, parrain de l'évènement, a dans son discours lancé aux jeunes filles, un message d'espérance et de confiance en l'avenir. « Les conclusions auxquelles les travaux ont abouti, les diverses propositions et recommandations recueillies nécessitent la mise en place d'un mécanisme de concertation efficace, dans la continuité de ce sommet, en vue de faire le suivi de leur mise en œuvre. Le Togo, avec détermination et perspicacité, poursuivra les efforts entrepris, dans cette dynamique renouvelée pour l'équité et l'égalité de genre, toujours sous le leadership du Président de la République, dont la volonté politique demeure constante », a-t-elle déclaré. « Me tournant vers vous chères filles et jeunes

femmes, je voudrais vous dire à quel point nous sommes satisfaits de votre persévérance et de votre volonté affichée de réussir. Au cours de ces deux derniers jours, nous avons suivi vos différentes interventions et noté avec intérêt votre désir ardent d'un monde qui protège davantage la jeune fille et qui lui donne un accès égalitaire aux opportunités de la vie », a déclaré Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale. Les différentes recommandations issues de ce sommet mondial des jeunes filles à Lomé portent entre autres, sur la mise en place de la chaîne de protection contre toutes les formes de violences à l'égard des filles et des jeunes femmes, l'harmonisation des textes de lois et leur mise en œuvre effective à tous les niveaux, l'écoute, l'implication et la prise en compte des actions des structures de jeunes, la mise à disposition des services sanitaires adaptés, l'implication des filles dans la mise en place du parlement des jeunes.

Les députés à l'école de Budgétisation sensible au genre

Le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT), a organisé du 20 au 23 octobre 2021, à Lomé, une formation de sensibilisation des députés sur « La budgétisation sensible au genre ».



En effet, les données de l'EDST II 1998 et URD-DGSCN 2000, révèlent un taux d'activité féminine supérieur à celui des hommes (63% contre 58%). Ainsi, les femmes togolaises contribuent à la production de la richesse nationale. Pourtant, tous les indicateurs prouvent

qu'elles occupent dans leur grande majorité, des positions marginales. Toutefois, des résultats encourageants des mesures d'amélioration de la participation des femmes à la vie publique sont d'ores et déjà perceptibles. En témoignent les dernières innovations constatées tant



au niveau de l'exécutif que du parlement.

Le budget de l'Etat, étant l'outil principal de mise en œuvre des politiques et programmes du gouvernement et l'instrument de redistribution pour protéger les plus faibles et les plus vulnérables dans une société, il doit refléter une meilleure intégration des problématiques des femmes. L'Assemblée nationale, au regard de sa triple mission de législation, de contrôle et de représentation, doit jouer un rôle dé-

terminant dans la prise en compte dans le budget de l'Etat, des priorités des femmes afin de contribuer à réduire, de manière structurelle, les inégalités de genre dans toutes les sphères de la vie.

Cette formation de sensibilisation vient donc à point nommé dans la mesure où elle vise à développer les capacités des députés dans l'utilisation des outils d'analyse de genre dans le processus d'examen et de vote du budget de l'Etat afin de

leur permettre de contribuer davantage à la promotion de l'égalité et de l'équité de genre au Togo.

La formation a été délivrée par le CADERDT, en collaboration avec le Ministère de l'économie et des finances et le Centre africain des études supérieures et de gestion (CESAG) de dakar.

La formation s'est achevée sur une note de satisfaction. Au terme de cette session, les députés ont été outillés sur i) la connaissance du profil genre du Togo, les concepts, principes et processus de la budgétisation sensible au genre ; ii) les outils d'analyse genre des budgets et iii) les initiatives de budgétisation sensible au genre émanant du gouvernement et de la société civile.

L'importance de la prise en compte du genre dans l'analyse et le vote du budget pour garantir aux hommes et aux femmes les mêmes conditions d'accès à leurs droits et aux opportunités pour jouer pleinement leurs partitions dans le processus de développement de notre pays a été mise en lumière.

Guidi AMA






FIFA WORLD CUP
Qatar 2022



5 kolo Pèèè



+228 9924 6669
+228 9223 6262

Disponible dans nos agences sur toute l'étendue du territoire

* Offre soumise à condition



SAFER

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

La SAFER

Présentation

Le gouvernement togolais est préoccupé par la détérioration sans cesse croissante du patrimoine routier national. Créé par décret N° 2312-013/PR du 26 mars 2012, la SAFER est en effet, un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Notre mission

La SAFER a pour mission d'assurer le financement de l'entretien du réseau routier national, sur la base d'un programme annuel des travaux.

Instances dirigeantes

Elle est placée sous la double tutelle des ministères en charge des travaux publics et des finances. Elle est administrée par un conseil de surveillance et un conseil d'administration. Le conseil d'administration est présidé par un représentant du secteur privé.

Nos ressources

Les ressources de la SAFER sont, à ce jour, constituées uniquement de 2 sources de recettes :

1. Les droits d'accise prélevés sur les produits pétroliers (70% des ressources globales) : ils sont collectés et reversés à la SAFER par l'Office Togolais des Recettes (OTR) ; et
2. Les droits d'usage de la route collectés aux postes de péage (30 % des ressources globales).

Nos perspectives

Le principal défi de la SAFER réside dans le renforcement de son autonomie financière qui consistera dans la mobilisation de ressources additionnelles. Pour y parvenir, des études prospectives ont identifié de nouvelles sources de recettes. Il s'agit :

1. du relèvement des tarifs des péages ainsi que la mise en service de nouveaux péages ;
 2. de l'introduction d'une contribution annuelle des usagers (vignette automobile) destinée à l'entretien routier. Cette contribution perçue annuellement pourrait s'appliquer à l'ensemble du parc automobile togolais comprenant à la fois les véhicules légers, les camions et les motos.
- Par ailleurs, la SAFER s'est engagée aux côtés du gouvernement à renforcer les opérations de contrôle des charges à l'assise des camions, dont les surcharges constituent un facteur important de dégradation précoce du réseau routier togolais.

Nos résultats

En cinq années, l'entretien routier au Togo a connu une avancée significative. Ces résultats à l'actif de la SAFER en si peu de temps sont satisfaisants, d'après la société civile togolaise et les commentaires des partenaires techniques qui apportent leur appui à l'initiative.

Quelques chiffres illustratifs :

- § en 2013 : 1826 km de routes et pistes rurales entretenues ;
- § en 2014 : 1335 km de routes et pistes rurales entretenues ;
- § en 2015 : 1648 km de routes et pistes rurales entretenues ;
- § en 2016 : 1945 km de routes et pistes rurales entretenues ;
- § en 2017 : 1095 km de routes et pistes rurales entretenues.

Organismes d'affiliation

La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains (AFERA). À ce titre, elle fait partie du Groupe Facat Afrique de l'Ouest (GFAO), un démembré ent sous-régional de la même organisation.

Notre appel

La SAFER compte sur une approche consensuelle et participative avec tous les acteurs pour gagner le pari de ses ambitions. Elle reste donc ouverte aux partenaires qui désirent lui apporter leurs appuis sous quelque forme que ce soit.

Appui aux collectivités

Il s'agit des appuis faits pour le recyclage permanent des acteurs de l'entretien routier à travers le CERFER et aux projets d'intérêt communautaire pilotés par les collectivités locales dans le but de soutenir l'action du gouvernement auprès des populations à la base.

Un nombre important de projets communautaires ont été réalisés dans les zones où sont implantés les postes de péage à savoir :

ENTRETIEN ROUTIER



GESTION DES POSTES DE PÉAGE



APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



Route nationale n°1
(Agoè Cavavé)
Lomé-Togo 08BP:8646
Tél: +228 22 51 88 55 / 56

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES

Vision
d'AFRIQUE
Hebdomadaire panafricain d'informations, d'analyses et de publicités

Siège social :
2ème von derrière
EPP Kélégougan
Récépissé :
N° 0508/02/02/15 HAAC
BP : 80349 Lomé-Togo
Tel : 90 11 87 88

Directeur Général :
chargé de la publication
Adam ADJRONOU
Tel : 90 11 87 88

Email :
adamadjronou@gmail.com
Site : www.afrique-vision.com

Rédaction
Généviève Lamboni
Adam ADJRONOU
Norbert DANSOU
Guidi AMA

Infographie :
Benjamin K. Tchabi
Imprimerie
Direct print
Tirage :
2500 exemplaires